

## **ASSISTANT.E DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE LA PLAINE DES MAURES (83)**

### ***Les missions du poste***

Sous la responsabilité hiérarchique du directeur, l'assistant(e) de gestion assure le suivi des dossiers administratifs et financiers de la RNN de la plaine des Maures et contribue à la production des rapports d'activités et des bilans financiers. Il/elle a en charge l'accueil et le secrétariat de la Réserve et des réunions spécifiques à son organisation (bureau de direction et comité consultatif, etc.). Il/elle accompagne le directeur et la conservatrice dans le suivi des dossiers relatifs aux ressources humaines. Il/elle assure l'accueil des locaux professionnels de l'équipe de la RNN (hors grand public). Il/elle accompagne l'équipe de la RNN dans la gestion des différents matériels (bureautique, technique, équipements) et en assure le suivi.

### ***ACTIVITES PRINCIPALES***

**1. Assure le suivi des dossiers administratifs et financiers de la RNN (en lien étroit avec la RAF de la SNPN) :**

- Assure le suivi des dossiers administratifs et financiers
- Etablit les tableaux de reporting liés aux différents financements publics et privés
- Gère le suivi des demandes de subventions, versements d'acomptes, comptes-rendus financiers
- Aide au suivi des dépenses et des règles de gestion spécifiques à chaque type de financement
- Centralise et transmet les documents administratifs et financiers à la RAF du siège de la SNPN et/ou au cabinet d'expertise comptable ORCOM
- Suit les contrats prestataires, commandes et réservations
- Classe et archive les dossiers papiers et organise l'archivage numérique

**2. Secrétariat de la RNN :**

- Assure le secrétariat des instances réglementaires (comité consultatif de gestion, bureau de direction etc.) et leur logistique d'organisation (réservation de salles, envoi des invitations, comptes-rendus etc.)
- Assure la gestion du courrier

**3. Suivi des dossiers RH :**

- Suit les frais de déplacement (centralisation, transmission à la direction, classement)
- Suit le plan de formation des agents
- Veille au respect des normes et obligations légales (affichage obligatoire, assurances, DUERP, registre de sécurité...)

- Collecte et vérifie les fiches temps et les fiches auto-déclaratives mensuelles des salariés de la RNN avant de les transmettre, à chaque début de mois et après validation du directeur, à la RAF de la SNPN.
- Etablit les variables de paies et les transmet, à chaque milieu de mois et après validation du directeur, à la RAF de la SNPN.

#### **4. Accueil et communication :**

- Assure l'accueil téléphonique
- Assure l'accueil physique dans les locaux professionnels de la RNN
- Tient à jour un annuaire des contacts de la RNN
- Tient à jour les calendriers de la RNN
- Participe à l'organisation d'événements ponctuels (expositions, stands, animations...)

#### **5. Suivi et gestion du matériel :**

- Gère l'inventaire du matériel (fournitures consommables, équipement, véhicules...)
- Assure les alertes et relais d'information sur les échéances d'achats, révision, réparation et assurances

## ***CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES***

### **1. Générales**

- Expérience confirmée d'assistant.e de gestion dans les domaines cités
- Rigueur, sens de l'organisation, polyvalence, adaptabilité, à l'écoute des besoins et en accompagnement des équipes et de la gouvernance

### **2. Capacités**

- Capacité de mise en forme et de présentation des dossiers
- Maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, Power-Point), de comptabilité et intranet/internet
- Capacités à classer et archiver des documents et des informations
- Maîtrise de l'orthographe, syntaxe, règles de grammaire
- Capacité de travail en équipe
- Capacités relationnelles avec le public
- Capacité de respect des règles de confidentialité

### **3. Parcours / formation**

- Niveau Bac+2/+5 dans les domaines concernés (secrétariat, gestion administrative, assistantat comptabilité)

## ***MODALITES***

- Catégorie F (convention collective ECLAT), 35h/semaine
- Rémunération en fonction de l'expérience
- Contrat à durée indéterminée, période d'essai de 2 mois (qui pourra être renouvelée une fois)

- Chèque restaurant (pris en charge à 60 %)
- Mutuelle employeur (prise en charge à 100%)
- Poste basé aux Mayons (Var)
- Date de prise de poste souhaitée au plus tôt
- Supervision par le Directeur de la RNN et relation fonctionnelle avec la Responsable administrative et financière du siège de l'association à Paris
- L'intervention de l'agent peut être nécessaire dans le cadre de l'organisation d'événements ponctuels et le cas échéant, des déplacements et élargissements des horaires peuvent être ponctuellement requis

**Seront prises en compte UNIQUEMENT les candidatures complètes (CV et lettre de motivation à minima, recommandations le cas échéant) et envoyées par mail jusqu'au 30 avril 2024 inclus à l'adresse :**  
[recrutement-plainedesmaures@snpn.fr](mailto:recrutement-plainedesmaures@snpn.fr)

## ***Le contexte : la Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures***

La Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures (<https://www.snpn.com/reserve-naturelle-nationale-de-la-plaine-des-maures/>) est située dans le Var et occupe une superficie de 5 276 hectares sur cinq communes.

La RNN de la plaine des Maures abrite **une richesse écologique exceptionnelle** : 30 habitats naturels dont 11 d'intérêt communautaire et 3 prioritaires au titre de la directive Habitat ; 89 espèces floristiques d'intérêt patrimonial dont 58 protégées ; 183 espèces faunistiques protégées sur les 1 568 espèces recensées (45 mammifères, 170 oiseaux, 18 reptiles, 7 amphibiens, 18 poissons et 1 309 invertébrés) ; des populations importantes de tortues d'Hermann ; un réseau hydrographique, constitué de cours d'eau permanents et de mares et ruisseaux temporaires.

Sa particularité est d'accueillir également une grande diversité d'activités humaines, ce qui nécessite de **concilier les enjeux écologiques, les enjeux patrimoniaux et les enjeux humains** : agriculture (viticulture essentiellement), exploitation forestière, défense des forêts contre les incendies (DFCI), chasse, pêche, activités de pleine nature et écotourisme, habitat diffus, installation de stockage de déchets du Balançan, golf de Vidauban, circuit automobile du Luc-en-Provence, base de l'aviation légère de l'Armée de Terre... Ce sont autant d'activités anthropiques situées dans le périmètre de la RNN ou à proximité immédiate.

Par ailleurs les 2/3 de son territoire appartiennent à des propriétaires privés. Les parcelles relevant du domaine public sont : des Espaces naturels sensibles du Département (58,8 ha), la forêt domaniale des Maures (41 ha) et les forêts communales du Luc-en-Provence, de Vidauban et de La Garde-Freinet (600 ha), le site du Conservatoire du littoral (911 ha), les terrains du Conservatoire des espaces naturels de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (170 ha).

Une partie importante du territoire de la RNN a été affectée par un très important incendie en août 2021.

La RNN de la plaine des Maures a été créée par le décret n°2009-754 du 23 juin 2009, publié au Journal officiel, qui en fixe la réglementation. Elle est dotée d'un plan de gestion pour la période 2015-2021, dont l'évaluation a été réalisée. Elle est pilotée par un comité consultatif présidé par le sous-préfet de Brignoles, qui s'appuie sur un conseil scientifique. **L'État en a confié la gestion à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 à la Société nationale de protection de la nature**, qui succède ainsi au Conseil départemental du Var, gestionnaire depuis 2010.

## ***Le nouveau gestionnaire : la Société nationale de protection de la nature***

<https://www.snpn.com/>

La Société nationale de protection de la nature (SNPN) est la doyenne des associations de protection de la nature en France et dans le monde. Fondée le 10 février 1854, elle est reconnue d'utilité publique depuis le 26 février 1855. Depuis elle a accompagné l'émergence d'autres associations portant les mêmes valeurs (LPO, FNE...), et a été à l'origine de la création des premiers espaces protégés (1927, réserve naturelle de Camargue).

Elle est une association à caractère scientifique qui se consacre à l'étude et à la protection de la nature, pour permettre aux écosystèmes et aux espèces qui les composent d'exprimer le plus librement possible leurs potentialités adaptatives et évolutives. Elle a créé et gère deux Réserves naturelles nationales parmi les plus prestigieuses : la Réserve naturelle nationale de Camargue, avec ses 285 espèces d'oiseaux, et la Réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu, le plus grand lac de plaine français.

Par ailleurs, l'association dispose d'une expertise reconnue dans le domaine des zones humides, qui lui vaut d'être associée aux réflexions nationales et internationales sur ce sujet. Elle participe à de nombreuses actions de restauration / conservation de ces milieux.

Enfin, la mission de la SNPN s'accompagne d'un indispensable volet d'information et de sensibilisation du public et des experts, qui s'appuie sur l'édition de plusieurs revues (*Le Courrier de la Nature* ; *Zones humides Infos*).